

**Compétitivité et compétition en enseignement supérieur – une question d’approche et de qualité, et non pas de sémantique**

Montréal, Québec, Canada, juin 2008

Comite de pilotage multilatéral,

Programme d'appui a la gouvernance des universités l'AUF

**Eva Egron-Polak, Secrétaire générale de l'AIU**

Merci de m’avoir invitée à prendre part à cette discussion du programme d'appui à la gouvernance des universités du sud et permettez moi de prendre une position un peu provocatrice, en réaction au titre des débats: *"L'assurance qualité: comment conjuguer compétitivité internationale et contribution au développement"*. Au préalable, je vous prie de m'excuser si mes propos, tenus dans une langue qui n'est pas ma langue première, manquent peut-être un peu de clarté ou de nuances. Je suis certaine que j’aurai l’occasion de préciser ma pensée au cours de nos débats.

Aborder la question de la compétitivité en enseignement supérieur – des systèmes ou des universités, conduit à positionner le débat immédiatement sur le terrain de la compétition. De plus, cela renforce l'idée que l'enseignement supérieur est une sorte de marchandise et donne du vent dans les voiles des "rankings". Il me semble qu'il est légitime de parler de compétitivité des prix, des coûts de production, de tous les aspects liés à l'économie et à la consommation des biens et des services mais qu'il est beaucoup plus pertinent de discuter de la qualité, de l'excellence et de la pertinence de l'enseignement supérieur que de sa compétitivité.

Pour l'AIU, d'une façon générale, l'enseignement supérieur ne doit pas être vu comme un simple bien de consommation, et nous nous sommes opposés à l'approche marchande de l'enseignement supérieur non seulement vis à vis de l'OMC mais plus largement, en continuant à promouvoir la vision de l'enseignement supérieur comme faisant partie des biens collectifs et au service des intérêts publics. Ce qui motive l'Association c'est la conviction que les seules forces du marché sont inadéquates pour garantir un enseignement supérieur de qualité, et qu'il faut un Etat fort et des universités engagées et soutenues.

Cette position est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de parler de compétitivité entre des systèmes ou des établissements d'enseignement supérieur qui évoluent dans des contextes d'asymétrie aiguë en ce qui concerne les ressources financières et humaines disponibles, comme il en existe entre les pays industrialisés et ceux en développement. Dans ces conditions, il faut lutter justement pour éviter

la compétition qui risque d'accroître la fuite des cerveaux et augmenter les inégalités et se battre pour que les relations inter universitaires soient, au contraire, basées sur le partenariat et la collaboration.

C'est donc cela la question **d'approche** que je pose dans le titre de mon intervention.

Pour ce qui est de **la qualité**, et de l'assurance qualité, il me semble que la poursuite de la compétitivité peut parfois amener l'enseignement supérieur sur des pistes peu propices à répondre aux besoins réels et locaux de la société. Sûrement, il ne peut être en enseignement supérieur de qualité si cette dimension de pertinence est négligée.

Si l'enseignement supérieur est placé ou se situe dans la logique stricte du marché, cela a bien évidemment un impact sur les acteurs qui définissent la qualité et influe sur la définition elle-même. Dans cette logique, quelle importance donnera-t-on à un enseignement supérieur qui a comme priorité de répondre aux besoins des Objectifs du Millénaire pour le Développement? Ou celui qui se donne comme priorité d'offrir l'accès le plus large possible à une population diverse ? Comment assurer qu'un certain équilibre entre les diverses exigences, parfois même contradictoires, reste possible ?

Bien évidemment la mondialisation, l'un des paramètres impossibles à négliger, impose certaines pulsions sur les universités, mais en même temps les besoins et les conditions nationales et locales continuent et doivent déterminer la direction du développement de l'enseignement supérieur, car il est et doit être intimement lié au besoin du développement durable sur les plans économique, social et culturel des pays.

C'est dans cette optique philosophique que l'AIU a élaboré, il y a 3-4 ans et avec trois associations partenaires, la déclaration intitulée: **Un enseignement supérieur de qualité au-delà des frontières : déclaration au nom d'établissements d'enseignement supérieur dans le monde entier**. Ceci a été un processus mené en même temps et en complément au travail de l'UNESCO et de l'OCDE sur des lignes directrices allant dans le même sens.

Je regrette que la version française du titre soit plutôt incomplète. En anglais et dans l'esprit des 4 rédactrices dont je faisais partie, l'idée - et l'engagement - pour le **partage** de cet enseignement supérieur était fondamentale – il ne doit pas s'agir dans ce domaine d'import et d'export et des mouvements de délocalisation pour des raisons parfois plus économiques qu'académique comme il en est souvent question. Au contraire, il faut promouvoir les échanges et surtout le partage et la collaboration.

Tout le travail de l'AIU suit deux axes majeurs : d'une part la coopération internationale pour le renforcement, partout dans le monde, de l'enseignement supérieur et la recherche et d'autre part la solidarité. Il était donc très important pour l'AIU de prendre position lorsque l'évolution des pratiques de l'internationalisation de l'enseignement supérieur a démontré qu'il n'y a pas que du positif dans cette mouvance, que certaines activités liées à l'internationalisation peuvent à la fois renforcer la qualité et servir à augmenter l'accès à l'enseignement supérieur mais que certaines peuvent aussi nuire au développement des capacités locales et même affaiblir certains efforts des universités dans les pays en développement.

Voici donc le raisonnement qui nous a conduit et qui sous-tend cette déclaration, signée et endossée aujourd'hui par une trentaine d'associations, y compris l'AUF, l'Association africaine des Universités et l'EUA.

Pour nos discussions d'aujourd'hui, les principes clés de cette Déclaration que vous avez par ailleurs dans vos dossiers sont les suivants :

- "Bien que l'enseignement au-delà des frontières peut circuler dans diverses directions et prendre place dans divers contextes, il doit renforcer la capacité des pays en développement en matière d'enseignement supérieur de façon à promouvoir l'équité à l'échelle mondiale".

**Et**

- "L'enseignement supérieur au-delà des frontières doit satisfaire aux mêmes normes élevées de qualité en matière d'enseignement et d'organisation, peu importe où l'enseignement est offert".

Ce sont principes qui répondent plus précisément à l'exportation, aux dérives telles que les diplômes offerts en ligne, mais aussi à la délocalisation par les pays industrialisés des programmes et même des établissements où la qualité offerte n'est pas nécessairement à la hauteur de celle du pays d'origine – des contrefaçons en quelque sorte.

En ce qui concerne les recommandations faites dans cette déclaration aux Etablissements, la plus essentielle pour moi et la suivante :

- "S'efforcer de faire en sorte que l'enseignement supérieur au-delà des frontières soit, de façon générale, socialement et économiquement bénéfique pour les collectivités du pays d'accueil, qu'il soit respectueux des cultures dans son approche et son contenu et qu'il contribue à

renforcer la capacité locale en matière d'enseignement supérieur, par exemple, en collaborant, lorsque c'est opportun, avec les établissements locaux".

Et pour ce qui est de la qualité :

- "Bâtir une culture dans laquelle s'effectuent en permanence l'examen de la qualité, la rétroaction et l'amélioration en mettant sur pied au sein de chaque établissement des processus solides d'assurance de la qualité qui reposent en grande partie sur l'expertise du corps professoral et qui tiennent compte du point de vue des étudiants".

Ce document a été largement diffusé mais pour augmenter son utilité pratique pour et dans les universités, nous avons aussi élaboré une sorte de guide ou outil d'auto-évaluation pour répondre à la question suivante: *Comment identifier et élaborer des bonnes pratiques dans le domaine de la provision de l'enseignement supérieur au-delà des frontières?* Vous avez également ce document devant vous. Ce guide se voulait un outil pour aider les universités à entreprendre leur propre analyse de ce qu'elles font déjà ou de ce qu'elles planifient dans ce domaine.

Il me semble que toute organisation qui s'engage dans la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur se doit d'élaborer des principes de base à la fois pratiques et éthiques, car les dérives sont réelles et ont des conséquences à très long terme sur les personnes, les établissements et même au niveau des systèmes. Analyser les motivations, les moyens et les buts visés par nos actions n'est jamais superflu. Et être vigilants sur les concepts et les mots que nous employons, quelle que soit la langue est primordial et fait partie de cette analyse. J'espère que cette contribution de l'AIU pourra être utile mais surtout activement utilisée par les membres de l'AUF.

Merci.